

AUTORISATION D'OUVERTURE DE POSTES
D'ENSEIGNANTS DANS LES HUIT UNIVERSITES D'ETAT
DU CAMEROUN

Conformément aux Très Hautes Instructions du **Président de la République, Chef de l'Etat**, le Premier Ministre, Chef du Gouvernement porte à la connaissance du public que mille (1000) postes d'enseignants sont ouverts dans les Universités d'Etat du Cameroun, au titre de l'exercice 2019, aux personnes de nationalité camerounaise, âgées au plus de 45 ans révolus au premier octobre 2019 et titulaires du Doctorat ou du PhD.

Lesdits postes sont répartis ainsi qu'il suit:

Université de Bamenda :	132 postes
Université de Buea :	130 postes
Université de Douala :	127 postes
Université de Dschang :	109 postes
Université de Maroua :	102 postes
Université de Ngaoundéré :	130 postes
Université de Yaoundé I :	130 postes
Université de Yaoundé II :	100 postes
Quota de régulation académique :	40 postes

Cette opération se déroule sous la coordination du Ministre chargé de l'enseignement supérieur, suivant les dispositions réglementaires en vigueur.

Les Vice-Chancellors et les Recteurs procéderont, chacun en ce qui le concerne, à l'ouverture des postes par appel à candidature dans les différentes

